

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre*



Le logement,
une question
de santé publique

© Julien Magre/BDDP et fils



© DR

page 8

■ Le logement, une question de santé publique



page 14

■ Le drame des bébés SDF

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

LE LOGEMENT, UNE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE

page 13

CORINNE LAMOUCHE: SANS LOGEMENT STABLE ET DÉCENT, LES SOINS SONT VOUÉS À L'ÉCHEC

page 14

LE DRAME DES BÉBÉS SDF

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

L'ABBÉ PIERRE ET LA MAISON PROUVÉ



© DR

page 13

■ Corinne Lamouche: sans logement stable et décent, les soins sont voués à l'échec



© DR

page 20

■ L'abbé Pierre et la maison Prouvé

l'édito du président

Avancer ensemble

Fin février, j'ai rencontré des hauts fonctionnaires des ministères du Budget et de la Santé. Je les ai interpellés : Comment tolérer que des femmes qui viennent d'accoucher puissent se retrouver à la rue avec leur nouveau-né ? On m'a répondu : « *On ne peut pas régler le problème d'un coup de baguette magique.* »

Ce n'est pas ce que la Fondation demande. Ce que nous demandons, c'est d'avancer ensemble, de travailler solidairement à l'amélioration des conditions de vie des plus modestes, main dans la main, sans cloisonnement. Au plus haut sommet de l'État, nos ministres doivent associer leurs efforts et leurs forces pour apporter des réponses aux questions de santé, de logement, d'emploi qui sont des questions majeures. L'énergie de tous est nécessaire. Une énergie qui doit être mise au service d'un combat commun : la lutte contre la misère.

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Sébastien Gaudry



© Ljiljana Danilovic

■ On les appelle "Les Tanguy"

Par référence au film éponyme d'Etienne Chatiliez, on qualifie les jeunes adultes, parfois en couple, hébergés chez leurs parents de "Tanguy". Un phénomène accru par la crise économique et le manque de logements sociaux, comme le prouvent les chiffres. Actuellement, 4,5 millions de majeurs vivent chez leurs parents ou chez un autre membre de leur famille, grands-parents bien souvent. Parmi eux, 1,3 million sont âgés de plus de 25 ans et 1,5 million occupent un emploi rémunéré. La moitié est salariée en CDI à temps complet. Près d'1 million ont été contraints, après avoir eu un logement indépendant, de regagner le domicile parental, faute de moyens. Ces chiffres témoignent de l'inadaptation du prix des loyers et de l'immobilier aux besoins et de leur inaccessibilité pour une large partie de la population, jeunes en tête. La Fondation a regroupé et analysé toutes ces données. Elles sont disponibles sur son site : www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller/la-face-cachee-des-tanguy

"Et les autres?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 00 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN: N° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25** Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Christophe Robert. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles. Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso. Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent. Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : France Routage 2, ave Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges. Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.



■ «SENSIBILISER LES GÉNÉRATIONS MONTANTES»

André Marson, retraité de la Fonction publique, met depuis 9 ans ses compétences et ses relations au service de la Fondation: «Un bénévolat choisi auprès de l'Agence régionale Languedoc-Roussillon, car je voulais œuvrer avec un organisme reconnu pour ses actions en faveur des démunis. En raison de mon ancienneté, j'ai été nommé président du Comité des bénévoles. Je joue l'interface entre lui, la directrice de l'Agence et la délégation générale à Paris. Récemment, je me suis beaucoup investi dans la mise en place de la plateforme d'Accès aux droits au logement de Montpellier. Outre la nécessité d'actualiser mes connaissances, cet engagement me permet d'intervenir auprès des élus locaux et des partenaires associatifs pour relayer les positions de la Fondation. Je prépare aussi le passage de relais auprès des générations montantes pour relever les nouveaux défis en matière de mal-logement. C'est important de sensibiliser les plus jeunes au bénévolat, pour construire un monde plus juste et plus fraternel, comme le rêvait l'abbé Pierre.» ■



© Vicent Jufé

Démarche citoyenne

L'association marseillaise "Justice et Union pour la Transformation Sociale", soutenue par la Fondation, a créé le collectif "Les Diplômés de la Vie".

Des militants non professionnels mettent leurs compétences et connaissances au service des personnes en grande précarité pour leur recherche de logement. 16 baux ont déjà été signés grâce à ce collectif très investi.

Le Dalo: l'application, c'est possible!

Le 5 mai, la loi "Droit au logement opposable" a eu 9 ans. Au 30 juin 2015, 98560 prioritaires Dalo ont été relogés. Mais la loi est loin d'être pleinement respectée puisque 51000 prioritaires Dalo restaient à reloger, parfois depuis 2008, parmi lesquels 40000 en Île-de-France.

■ Mal-logement: l'inquiétant constat



© Seb / Condeffrey

Le 28 janvier, à Paris, 2000 personnes ont assisté à la présentation du 21^e rapport sur l'État du mal-logement en France. La veille, Dominique Jeannings, vice-président de la Fondation et Christophe Robert, délégué général, l'avaient remis au Président François Hollande, lui rappelant ses engagements. L'un des objectifs du quinquennat: dynamiser la construction tout en

maîtrisant les hausses de prix du logement, a fait l'objet de reculs en 2014. En 2015, au lieu des 150000 logements sociaux annoncés, seuls 109000 ont été financés, et 700 logements très sociaux à bas niveau de quittance ont été programmés alors que 3000 avaient été promis. Résultat, 3 millions 800000 personnes souffrent de mal-logement. Une situation dramatique entraînant de graves problèmes de santé physique et morale. L'espérance de vie en France est de 83 ans. Elle tombe à 60 ans pour les personnes en bidonville et à 49 pour celles à la rue. «Ne lâchons rien» a martelé Christophe Robert en concluant cette présentation. Il y a urgence! Pour télécharger ce rapport: www.fondation-abbe-pierre.fr/21e-rapport-etat-mal-logement-2016 ■

■ LA RADIO, UNE COMPAGNE, UNE PRÉSENCE



© DR

Pour la quatrième année, grâce au soutien de la Fondation, l'association "Les Enfants du Canal" a distribué plus de 2000 radios équipées de piles rechargeables à des SDF. L'association a sillonné la France, jusqu'à Pointe-à-Pitre, pour échanger avec ces personnes. «Quand vous êtes seul, au milieu de nulle part, c'est une présence réconfortante. Ma station préférée, c'est celle que j'arrive à capter là où je me trouve avec un faible pour France Inter, France Musique et France Info. C'est important de se tenir au courant. À la rue, la première info, c'est la météo. Toute notre journée en dépend», confie Frédéric qui garde précieusement son poste à portée de main. ■

Cités ghettos, zones sensibles... autant de termes pour désigner des quartiers, où se retrouvent des populations stigmatisées, faute de mixité sociale. Début 2015, le Premier ministre relayé par Sylvia Pinel, alors ministre du Logement, a promis une loi pour lutter contre cet "apartheid territorial". Elle est en cours de préparation. Depuis longtemps, la Fondation favorise la mixité sociale, en soutenant des associations œuvrant en ce sens.

Les habitants à la une

“Nous sommes toutes des reines”

Un joli titre pour un beau projet, rompre l'isolement des femmes des quartiers Nord de Marseille. L'association La Criatura, en lien avec des comédiens professionnels, entraîne une vingtaine de mamans et de retraitées dans une superbe aventure: interpréter "Le cas Blanche-Neige" d'Howard Barker au Théâtre Joliette-Minoterie. Parallèlement aux répétitions, les comédiennes en herbe participent avec d'autres publics: jeunes, femmes du centre-ville, à des ateliers abordant des sujets comme les relations intergénérationnelles, le rôle des femmes, la sexualité, etc. «Je n'ai plus peur, comme avant, d'exprimer mes idées, de sortir de la cité,



“Nous sommes toutes des reines”

de discuter, moi qui sais juste lire et écrire», confie Norah, l'une des "reines" parmi les plus âgées et les plus assidues.

Les enfants d'abord

Dans le XIII^e arrondissement à Paris, "Macao Écriture(s)" s'investit auprès des familles immigrées de fraîche date pour faciliter leur insertion. Depuis l'année dernière, l'association cible en priorité les enfants et les adolescents. Ses membres, en lien avec des équipes pédagogiques, décèlent leurs compétences, leurs manques, leur facilitent l'acquisition des codes pour bien vivre en société, les invitent aussi à raconter leur histoire, leur pays. "Macao Écriture(s)" offre même une formation de baby-sitting. Excellent moyen, de rencontrer d'autres familles, de mettre en avant son savoir-faire, tout en gagnant un peu d'argent.

S'approvisionner sainement

En région lyonnaise, de nombreux grands ensembles accueillent des familles en difficulté pour lesquelles s'alimenter correctement à prix raisonnable

est une gageure. "VRAC" (Vers un réseau d'achat en commun) a donc ouvert plusieurs entrepôts proposant d'excellents produits à des prix compétitifs, achetés selon un système coopératif. Les consommateurs des quartiers populaires sont invités à déguster des échantillons, à émettre leurs avis et à participer au fonctionnement de ces magasins communautaires, accessibles sans plafond de ressources. Ainsi, dans le quartier de la Duchère, une trentaine de femmes regroupées au sein du comité "Échange parents" du collège Schoelcher assument les prises de commandes et les distributions des produits "VRAC". ■



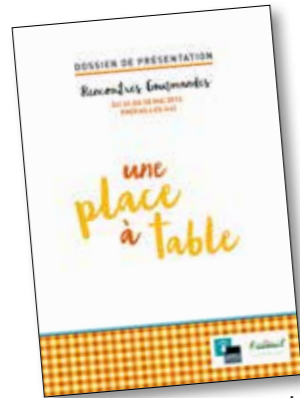
© DR



Macao Écriture(s)



“VRAC”



■ Une place à table

C'est à l'initiative des Pensions de famille du Grand Ouest, que la Fondation organise "Une place à table", des rencontres gourmandes en faveur des personnes en difficulté. Bien se nourrir lorsqu'on galère n'a rien d'évident. En Ile-de-France par exemple, 8 familles sur 10 et 2 enfants sur 3 souffrent d'insécurité alimentaire. Pour que plaisir rime avec gourmandise, du 24 au 28 mai à Préfailles (44), jolie station balnéaire qui a accueilli le projet avec enthousiasme, des artistes et Stéphanie Le Quellec, chef étoilée, marraine de l'événement, interviendront au cours de débats, d'ateliers... et concocteront un banquet pour que les personnes accompagnées dans nos structures et les festivaliers partagent, en toute convivialité, un menu épicurien. ■

Apprendre l'autonomie

Samuel, 21 ans, vit depuis novembre à la Pension de famille les Papillons d'Alès, financée par la Fondation. «J'ai toujours été placé en famille d'accueil. À 18 ans, sans solution d'hébergement, mon éducatrice m'a orienté vers les Papillons. Ici, j'apprends à cuisiner, j'ai des amis, je sors en ville. Je deviens autonome et vais reprendre mes études.»

Soupe ou café

Chaque vendredi matin, jusqu'en avril, les résidents de la Pension de famille de Woippy (57), proposent une soupe populaire, pour tous, SDF et badauds, sur le marché. L'été, la pause-café remplace le potage.

■ UNE CUISINE PRESQUE COMME CHEZ SOI

Comment acheter, conserver, cuisiner des aliments, quand on ne possède pas de toit? Comment manger chaud et équilibré, quand on vit dehors? Impossible! C'est pour améliorer le quotidien des personnes en errance que la Boutique Solidarité de Beauvais a imaginé une "bagagerie alimentaire" où stocker des denrées et une cuisine pour préparer et prendre ses repas. En un an, un millier de personnes a utilisé ce service, dont une vingtaine accompagnée de bébés. Un peu plus de 1 500 repas ont été élaborés dans la cuisine. «Au-delà de se nourrir, ces structures permettent de ne pas perdre ses repères en déjeunant en compagnie, d'apprendre à partager des lieux, à les entretenir, à vivre ensemble. Elles ralentissent voire enrayerent le processus de désocialisation que génère l'errance», précise Yannick Goualo, responsable de la Boutique. ■



■ L'art de régaler

Retrouver le plaisir de recevoir, de préparer un repas et de le partager avec qui le souhaite, comme dans un restaurant, rien de plus valorisant. C'est en partant de ce constat que les responsables de la Pension de famille "Le Figuier" à La Grand'Combe (30) animent, deux fois par mois, "La Table Solidaire" avec des volontaires. L'idée: proposer un menu à 5€ préparé par les résidents qui veillent à la présentation des plats et à la décoration de la salle. En trois mois, une centaine d'hôtes ont réservé à "La Table Solidaire". Un petit rien qui change l'ambiance de la Pension de famille et l'ouvre largement sur l'extérieur. ■



■ UNE COOPÉRATION EXEMPLAIRE

Depuis plusieurs années, le centre socioculturel Audrey Bartier de Wimereux (62), coordonne des chantiers de construction au Vietnam, en lien avec le Comité des pauvres et des handicapés de Hué. Pour prêter main-forte aux habitants démunis, le centre "recrute" de jeunes volontaires issus des quartiers défavorisés de Wimereux. Afin de financer leur voyage, ils fabriquent et vendent pizzas, nems, gâteaux, organisent des brocantes, des spectacles, des rencontres sportives, etc. Grâce à eux, en 2016, quatre familles de Hué vivant dans une extrême précarité vont bénéficier d'une maison neuve de 50 m². Chaque construction revient à 11 100 €, financée par la Fondation à hauteur de 8 000 € et par le Comité pour 3 100 €. ■



■ Marcher pour de vrai

Ils étaient six. Six à partir avec trois accompagnants sur Le Chemin de Compostelle. Quatre personnes à la rue qui, au quotidien, tourment en rond pour tuer le temps et deux habitants de la Pension de famille La Bazoche, profondément meurtris par la vie. C'est à l'initiative de la Boutique Solidarité de Gagny, en banlieue parisienne et de la Pension de famille de Tours, que Leila, Patricia, Manu et trois Jean-Michel ont pris leur bâton de pèlerin. Au cours de cette longue marche, ils se sont réapproprié leur corps, ont appris à concilier avec leur mental, ont revu défiler leur parcours chahuté. C'était le but de cette initiative explique Nadia, une des animatrices de la Boutique: «Retrouver du sens, des repères pour redémarrer, voire réorienter sa vie.» ■



■ SOS JEUNES LOGEMENT

La communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin, (62) vient de signer un pacte territorial pour faciliter l'accès au logement des jeunes avec l'appui de bailleurs locaux, de la mission locale et de nombreuses associations dont la Fondation Abbé Pierre. Dix ans de travaux et d'acharnement de la part de tous ont été nécessaires pour y parvenir. Conjointement, la création d'un CLLAJ (Comité local pour le logement autonome des jeunes), a été entérinée. Le but de cette signature: développer une offre spécifique pour ce public souvent fragilisé et mettre en commun les compétences et connaissances de chacun. ■



Territoires

ILE-DE-FRANCE

C'est à Auvers Saint-Georges (91) que la Fondation a soutenu la réhabilitation d'une ancienne ferme, portée par "Solidarités nouvelles pour le logement" en partenariat avec l'EPNAK (Établissement public national Antoine de Koenigswarter) qui intervient pour l'insertion des personnes handicapées. Les 7 logements permettront de loger des personnes en difficulté. Le toit de la bâtisse a pu être réalisé grâce au don de tuiles dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation et la FFTB (Fédération française des tuiles et briques).

ILE-DE-FRANCE

ACLEFEU (Association collectif liberté égalité fraternité ensemble et uni), de Clichy-sous-Bois transmet la parole des habitants des quartiers auprès des institutions en organisant des rencontres citoyennes. Café-débats, ateliers famille permettent de recueillir les doléances, de les transmettre aux autorités mais aussi de régler de nombreux problèmes administratifs.

RHÔNE-ALPES AUVERGNE

C'est grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre qui apporte une garantie lors de l'attribution de microcrédits par la Caisse d'Épargne que Madame S., qui n'avait pas les moyens de réhabiliter sa maison de Lens-Lestang, a obtenu un prêt de 20 000 € sur 10 ans, à un très faible taux.

Santé/logement: un indéniable lien

44 % des personnes en difficulté face à leurs dépenses de logement s'imposent des restrictions en matière de soins (Credoc, 2011).

Le surpeuplement augmente de 40 % le risque pour une personne de se déclarer en mauvaise santé, toutes choses égales par ailleurs.

Ce pourcentage atteint 50 % pour les personnes en situation de précarité énergétique (OFCE).

En 2013, 11 026 000 personnes, se sont plaintes de souffrir du froid dans leur logement (Insee).

Le question

logement, une de santé publique

■ *Le mal-logement rend malade des centaines de milliers d'adultes et d'enfants. Des conditions d'habitat indignes affectent l'esprit et infectent le corps au quotidien. Malgré ce diagnostic, les pouvoirs publics peinent à percevoir le logement comme une question de santé publique.*

■ Antidépresseurs, antiallergiques, antiasthmatiques, des médicaments qui deviennent souvent indispensables.

■ **V**ivre à la rue réduit l'espérance de vie de 28 ans. Si le non-logement est caractéristique d'une situation extrême, un très grand nombre de personnes mal logées souffrent de pathologies accentuées qui marquent leur existence dès le plus jeune âge et qui peuvent se transmettre pendant la grossesse. « Le saturnisme existe toujours. Ici, plus on cherche, plus on trouve de cas. La maladie est en train d'exploser dans les quartiers populaires de Marseille », note le Dr Laporte, pédiatre, à l'origine des consultations "PASS"¹ mère-enfant mises en place en 2011, dont la spécificité est d'inclure des visites à

domicile. « L'environnement doit absolument être pris en compte. L'asthme ou le saturnisme sont en lien direct avec le logement et aucun traitement de fond ne peut être efficace dans un logement qui n'est pas sain. En 2015, nous avons réalisé 135 visites à Marseille dans des logements insalubres. Et à chaque fois, plusieurs critères de décence ne sont pas respectés et ont un "effet cocktail" sur la santé ».

Trois infirmières animent les consultations qui s'élargissent cette année à Nice, Avignon, Toulon et Manosque, alors que l'habitat indigne touche 150 000 personnes dans le parc privé des Bouches-du-Rhône. Humidité, moisissures, punaises

1. PASS : Permanences d'Accès aux Soins de Santé nées après le vote de la loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions.





■ Privés des normes de confort les plus élémentaires (isolation, chauffage, etc), les occupants de logements insalubres tombent vite dans la dépression.

et rats stigmatisent certains quartiers de la cité phocéenne. «À Marseille, beaucoup de logements datent d'avant 1949, la plombémie y est importante. À côté du saturnisme, les pathologies respiratoires sont nombreuses et amplifiées. Sur place, nous travaillons avec une conseillère médicale en environnement intérieur et sommes le seul service de l'hôpital à voir les conditions de vie réelles des malades», précise Valérie Poirot, infirmière de la "PASS".

Elle poursuit : « Nous sensibilisons énormément les urgentistes et les médecins de ville. Il faut poser les bonnes questions dès le départ : comment est la maison ? y-a-t-il des moisissures ? dort-il mal ?... Les urgences sont une énorme porte d'entrée pour connaître les personnes mal logées. » Et le Dr Laporte d'ajouter : « La prise en compte du lieu de vie, ça n'est pas la culture médicale classique. Or le meilleur impact sur la santé, c'est la préservation du cadre de vie. »

Même écho à l'autre bout de la France, où la responsable de la mission de Médecins du Monde, Malika Tounsi, anime chaque semaine trois permanences avec quelques médecins bénévoles à la Boutique Solidarité de Metz. « Nous privilégions "l'aller vers" et mettons l'accent sur la confiance pour accompagner les familles vers l'accès aux soins. Le soin est une entrée pour dresser l'état des lieux de la per-



© Ljubisa Danilovic

Elle poursuit : « Nous sensibilisons énormément les urgentistes et les médecins de ville. Il faut poser les bonnes questions dès le départ : comment est la maison ? y-a-t-il des moisissures ? dort-il mal ?... Les urgences sont une énorme porte d'entrée pour connaître les personnes mal logées. » Et le Dr Laporte d'ajouter : « La prise en compte du lieu de vie, ça n'est pas la culture médicale classique. Or le meilleur impact sur la santé, c'est la préservation du cadre de vie. »

sonne et pour l'emmener vers le droit commun», confirme-t-elle.

«Votre fille est intoxiquée au plomb»

Mme N. est restée longtemps choquée par la nouvelle. «Ma fille d'un an et demi ne mangeait pas bien, elle dormait mal et se plaignait



© Ljubisa Danilovic

toujours du ventre. Le médecin me disait de lui donner du Doliprane. Ça ne faisait rien. Un jour, à la PMI, on a fait faire une prise de sang à mes trois enfants... le lendemain, à sept heures du matin, on m'a téléphoné et on m'a dit que ma fille était intoxiquée au plomb. Je me suis effondrée.» Très vite, un infirmier est venu expliquer la maladie aux parents. Seule la petite fille était contaminée... à

380 µ/L (voir marge). « Elle dormait dans le lit du haut et elle grattait la peinture écaillée du plafond qu'elle mangeait. J'étais furieuse contre moi de ne pas l'avoir vue faire, mais très vite, j'ai été furieuse contre le propriétaire à qui on avait demandé de réaliser des travaux depuis longtemps ».

■ Avec des chauffages défectueux, insuffisants, l'humidité et le froid s'installent.

■ Le découragement, le désespoir, gagnent vite les personnes mal-logées qui sont tentées de baisser les bras.

La petite Absatou et sa famille ont vécu dans un 2-pièces vétuste pendant deux ans. Dès que l'intoxication a été déclarée, la "PASS" est intervenue et a rendu son rapport afin que le logement soit déclaré insalubre et qu'un relogement soit demandé. « On a attendu un an, c'était terrible de rester là », se rappelle la maman.

La famille N. a été relogée en août dernier dans un F5 récent. « Quand on a visité, les enfants ne voulaient plus repartir. Même si notre fille en a encore pour des mois de soins, aujourd'hui, sa vie est sauvée. J'ai enfin retrouvé l'espoir ». Absatou, quant à elle, commence tout juste à ne plus culpabiliser ni avoir honte de sa maladie. Longtemps, elle s'est accusée d'avoir été la cause de tous les soucis de ses parents. Seule ombre au tableau, l'ancien logement a très vite été reloué. Avec

Bidonvilles : il y a urgence!

En 2015, on recensait **582 bidonvilles et squats occupés par 17 929 personnes**, dont environ **4 000 enfants**. La mortalité néonatale en bidonville serait huit fois supérieure à la moyenne française et la mortalité infantile cinq fois supérieure.

(Dihal, 2015)

Le saturnisme

Le saturnisme est une intoxication du sang par le plomb, ses vapeurs ou ses sels, qui pénètrent dans l'organisme par voie digestive ou respiratoire. Il est reconnu à partir d'une plombémie supérieure à 50µ /L.



© Ljubisa Danilovic



© Ljubisa Danilovic



« La chambre est couverte de moisissures et depuis que le propriétaire a percé un trou d'aération, il pleut juste au-dessus de nos têtes. Je passe mon temps chez le médecin... »



■ Dans la chambre de Lucile et Yassine les murs sont couverts de moisissures générant des allergies et des troubles respiratoires.

«PASS». Amiante, plomb, il faut se mettre tous autour de la table pour trouver des solutions adaptées aux familles qui sont touchées. C'est long et ça n'est pas toujours facile», précise Christelle Deleglise, chef de projets aux Compagnons Bâtisseurs.

En arrêt tous les mois

Yassine vit à Paris, au 6^e étage, dans un 27 m² sous les toits avec son amie, Lucile. Tous deux ont la vingtaine et sont en pleine forme. Du moins Lucile. Car Yassine enchaîne les arrêts maladie depuis août 2014, date de leur installation dans l'appartement. «Il fait 12° dans la chambre, elle est couverte de moisissures et depuis que le propriétaire a percé un trou d'aération, il pleut juste au-dessus de nos têtes. Je passe mon temps chez le médecin pour des rhinites,

juste une couche de peinture par dessus l'ancienne, la toxicité du logement est restée entière.

Pour guérir définitivement les souffrants, le logement qui rend malade doit également être traité, ce qui est loin d'être systématiquement le cas. Il faut du temps pour développer les passerelles entre secteurs social et sanitaire, créer le lien entre les diagnostics médical et social. Et là aussi, il faut multiplier les contacts entre les différents acteurs. À Marseille, les Compagnons Bâtisseurs travaillent en étroite colla-

boration avec la Fondation, l'ARS et la «PASS». «Nos travaux de rénovation permettent d'éradiquer les moisissures et l'humidité mais quand nous remarquons des peintures écaillées, nous alertons la

■ L'humidité et le salpêtre envahissent toutes les pièces, dégradant dangereusement les circuits électriques.



des bronchites, des angines», nous confie Yassine. Les yeux gonflés au réveil et le haut du corps couvert d'urticaire, il avale un cocktail de médicaments pour se remettre de chacune de ses nuits: «J'ai augmenté les doses et la pharmacienne m'a dit que ça devenait dangereux. J'ai dû prendre rendez-vous avec un addictologue.»

Emmitouffée dans ses pulls, une tasse de thé fumante à la main, Lucile poursuit: «Le propriétaire ne veut pas réaliser les travaux d'isolation et dit qu'on n'aère pas assez. Je passe mon temps à ouvrir les fenêtres et à mettre des produits pour désinfecter ou pour parfumer.» Outre leur coût, ces produits amplifient les risques allergiques, voire d'intoxication.

«On paye très cher d'électricité pour avoir toujours froid». Lucile et Yassine se battent, ils ont contacté le service d'hygiène de la mairie qui s'est déplacé et a mis en demeure le propriétaire fin mai 2015. À ce jour, aucune nouvelle du propriétaire... Le jeune couple est suivi par l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation qui les a mis en relation avec un avocat afin de sortir de cette impasse.

Au XXI^e siècle, de tels maux ne doivent plus être une fatalité. Il faut le faire savoir et, bien sûr, continuer de soigner les malades en éradiquant l'habitat indigne, en les relogant et en réhabilitant les logements vétustes. Définitivement, pour tous les partenaires associatifs, le logement doit être une réponse de santé publique. ■

Témoignage

«Sans logement stable et décent, les soins sont voués à l'échec.»

Corinne Lamouche dirige la mission «Vulnérabilités» au sein de la Direction des patients, usagers et associations de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Assistante sociale hospitalière pendant plus de 20 ans, vous êtes aujourd'hui employée au siège de l'AP-HP. Est-ce révélateur d'un lien entre les champs social et sanitaire ?



Corinne Lamouche

Je m'emploie à construire ce lien. Aujourd'hui, il faut aller chercher des populations précarisées et qui ne se préoccupent pas de leurs problèmes de santé. Ces personnes ont souvent besoin de soins mais ne viennent pas à l'hôpital. Il faut donc que nous allions à elles, par le biais de la médecine de ville et des centres médico-sociaux. Selon moi, ce qui est prioritaire, c'est de les inscrire dans un parcours de soins. Nous avons participé à l'écriture d'un guide santé pour les travailleurs sociaux à l'initiative de l'ARS Ile-de-France, nous avons mis en place des opérations «solidarité audition» et «solidarité optique». L'objectif, c'est que ce public ne soit plus en contact avec l'hôpital uniquement par le biais des urgences.

Y-a-t-il des pathologies spécifiques développées par le public mal logé, précarisé ?

Non, à part le saturnisme. Mais ce que l'on constate, c'est le renoncement aux soins sur le long terme qui se traduit par des pathologies aggravées. On note aussi la forte recrudescence et la virulence de la tubercu-

lose, dans les bidonvilles et dans les logements vétustes. Pour guérir ces pathologies accentuées, il faut établir un lien de confiance avec le patient car les traitements sont lourds et longs. Il faut bien sûr, être proche de l'hôpital et ne pas changer de lieu de vie à tout moment !

Ce qui est certain et fondamental, c'est qu'on ne peut soigner sans solution d'hébergement ou de logement. Si le traitement n'est pas associé à des conditions de vie décentes et stables, il est voué à l'échec.

Mal-logé, quelle solution pour le patient ?

C'est là qu'il faut réfléchir ensemble, professionnels et citoyens, car il y a bel et bien une vraie question de société. À l'AP-HP, nous avons eu en 2015 plus de 300 patients dont la sortie d'hospitalisation était complexe. Ils ne pouvaient pas regagner leur domicile qui était soit inadapté, soit nocif. D'autres patients sont incapables de vivre dans un logement autonome et éprouvent de grosses difficultés à habiter en collectivité. Il y a aussi les jeunes accouchées qui ne peuvent retourner à la rue où elles se trouvaient auparavant. Qu'il s'agisse de la santé ou de l'habitat, la question est : voulons-nous une société au service de tous les citoyens ? ■



Par manque d'hébergement spécifique, le nombre de mamans à la rue avec leurs nouveau-nés croît chaque année, particulièrement en Ile-de-France. Avec des conséquences graves et souvent irréversibles sur la santé des nourrissons.

Le drame des bébés SDF

Sibylle, 36 ans, aide ménagère, partageait avec deux amies un trois-pièces à Drancy. Ce bien hérité par l'une d'entre elles était une solution d'hébergement compatible avec ses faibles revenus. Lorsqu'elle rencontre Manuel, c'est l'amour fou. Six mois plus tard, Sibylle est enceinte. Manuel avoue qu'il n'est ni prêt à vivre en couple ni à devenir papa, puis disparaît. C'est un choc pour Sibylle qui cache sa grossesse jusqu'à ce que son ventre la trahisse. Au mépris de la loi, sa patronne en profite pour la licencier et ses colocataires pour lui intimer l'ordre de quitter les lieux. Au terme d'une grossesse non suivie et chaotique, Sibylle, qui va de squat en squat, accouche en urgence à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis. Six jours après, à sa sortie avec sa fille Numa, personne ne les attend. Sibylle ne veut pas retourner dans son dernier squat, trop de violence, d'alcool, de drogue. Voilà, comment Numa et elle passent leurs premières nuits dehors. Jusqu'à ce qu'une personne les repère et alerte les services sociaux qui, faute

de mieux, leur trouvent une chambre dans un hôtel meublé. Des cas comme celui de Sibylle sont de plus en plus fréquents affirme-t-on dans les grands centres hospitaliers d'Ile-de-France comme à Solipam (Solidarité Paris Maman), un réseau de professionnels prenant en charge les mamans en situation de grande précarité. Les mères SDF représentent plus de 50% des hospitalisations en maternité dans les hôpitaux de Saint-Denis et de Montreuil. Et, depuis quelque temps à l'Aide Sociale à l'Enfance, la majorité des admissions en urgence concerne des petits de moins d'un an. Preuve qu'ils n'ont jamais été suivis. « Vivre à la rue, dans le bruit, sans repères, sans repas à heures fixes entraîne chez les bébés des troubles physiques et mentaux graves » explique une pédiatre du centre de santé de Belleville, ajoutant « Comment peut-on admettre ces poches de pauvreté qui se développent à Paris et sa banlieue, la région la plus riche de France? Comment notre société accepte-t-elle de tels faits? »

© AFP



Déduction fiscale, oui ou non?

Je suis en train de remplir ma déclaration d'impôts sur le revenu via internet. Je ne sais plus si je peux déduire les 1200 € que je vous ai versés en 2015 et quelle preuve je dois fournir à l'administration. Je vous remercie.

■ Claude L., Saint-Pierre-du-Regard ■

Les statuts de la Fondation vous permettent en effet de bénéficier d'une réduction fiscale de 75% du montant de votre don, 900 € dans votre cas. C'est pourquoi il est important de pouvoir présenter, en cas de contrôle, vos reçus fiscaux. Dorénavant, il n'est plus nécessaire de joindre ces reçus à votre déclaration mais juste de les conserver. Vous avez dû choisir de recevoir un reçu après chacun de vos dons, ou un seul en fin d'année regroupant l'ensemble de vos versements. Si vous les avez égarés vous pouvez les demander soit via le site internet de la Fondation www.fondation-abbé-pierre.fr, en tapant dans l'onglet recherche "reçu fiscal", soit par courrier adressé au service donateurs 3, rue de Romainville 75019 Paris. Nous en profitons pour vous remercier, une fois encore. Tout comme nous remercions tous nos donateurs, parfois modestes qui tiennent cependant à toujours soutenir nos actions en faveur des plus pauvres.



SOS Expulsions

Ma voisine, abandonnée par son compagnon avec ses trois enfants ne parvient plus à payer la totalité de son loyer. Son propriétaire lui a envoyé une lettre la menaçant d'expulsion. La trêve hivernale prenant fin, elle est paniquée. Comment puis-je l'aider?

■ Paul V., Chantilly ■

Conseillez à votre voisine d'appeler au plus vite la plateforme téléphonique "Allô Prévention Expulsion" mise en place par la Fondation ou faites-le vous-même si elle n'est pas en mesure de le faire. Au bout du fil, des juristes écoutent, orientent vers les services adéquats en fonction de

chaque cas. La plateforme est accessible du lundi au vendredi, de 14h à 18h, au 0 810 001 505. Sachez que l'année dernière, 1203 personnes dans la même situation que votre amie ont appelé ce numéro et ont été conseillées.

Subventionnée par l'État?

J'entends toujours dire que la Fondation est, comme son fondateur l'abbé Pierre, totalement indépendante car elle ne perçoit aucune subvention de l'État. J'ai peine à le croire. Pouvez-vous me dire ce qu'il en est? Merci.

■ Corrine V., Tarascon ■

Merci de nous poser cette question tout à fait légitime. 94% de nos revenus proviennent de la générosité de nos donateurs par le biais des collectes et appels de fonds mais aussi des legs et donations. 3% sont alimentés par le mécénat d'entreprises. EDF, IKEA, Brico-Dépôt, etc. nous aident fidèlement depuis plusieurs années. Les subventions représentent 1% de notre budget. Cela nous autorise effectivement une grande liberté pour interpellier, agir, dénoncer si besoin est. Vous pouvez retrouver tous ces chiffres sur le site de la Fondation www.fondation-abbé-pierre.fr à la rubrique "Nos comptes".



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : « et les autres? »
4 € pour 4 numéros par an.
Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



■ Éviter une nouvelle "jungle"

Arrivés en nombre depuis août dernier, plus de 2 500 migrants d'Irak et de Syrie s'entassent sur le site de Grande-Synthe, près de Dunkerque. Grâce à l'opiniâtreté de Damien Carême, maire de cette commune de 20 000 habitants, ils devraient vite bénéficier d'un camp aux normes d'hygiène et de sécurité édictées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Mais, pour obtenir ce permis de bâtir, le maire a dû batailler ferme contre l'État, sourd aux arguments humani-

taires. Le nouveau camp, installé sur des terrains privés loués par la mairie comptera 500 tentes pour 5 personnes, afin de privilégier les cellules familiales. En attendant, l'État a proposé d'accueillir en centre d'hébergement les personnes les plus fragiles. Les autorités ont aussi rappelé que des demandes d'asile pouvaient être déposées. Et incité celles et ceux qui ne souhaitaient pas rester sur le territoire national à gagner les Centres d'accueil et d'orientation, situés sur tout le territoire. ■

Bidonville démantelé

Le 3 février, le bidonville de la porte de Clignancourt à Paris a été évacué. 400 personnes y vivaient dans des baraques de fortune. La plupart sont parties avant l'intervention de la police. Les 80 restantes ont été dirigées vers des centres d'hébergement. La semaine précédente, 173 "personnes vulnérables", dont huit enfants scolarisés, avaient été recensées lors d'un diagnostic sanitaire.



© Pierre Favre

■ MIXITÉ SOCIALE: RENFORCER LA LOI SRU

Le projet de loi Égalité et citoyenneté, en cours de préparation auprès des deux chambres, a notamment pour but de favoriser la mixité sociale dans tous les quartiers. Pour ce faire, il devrait renforcer les dispositions de la loi SRU notamment son article 55 relatif au quota des logements sociaux. Il devrait, entre autres, affiner ce quota par type de logement social, donner une priorité aux relogements Dalo dans les contingents des collectivités locales, imposer un minimum de 30% de constructions PLAI, redéfinir la sous-occupation et le maintien au droit dans les HLM du fait d'une augmentation de ressources. ■



© AFP

■ Mobiliser le parc privé

En janvier dernier, Sylvia Pinel, alors ministre du Logement, bien décidée à mobiliser le parc privé à des fins sociales, a souhaité que le délégué général de la Fondation, Christophe Robert, procède à un large examen de cette question en dressant un inventaire critique des dispositifs actuels et en recherchant, avec tous les acteurs publics et privés du secteur, les solutions capables de les dynamiser et de lever les freins existants. ■

Interview

« Le logement est un enjeu fondamental. »

Emmanuelle Cosse a été nommée ministre du Logement et de l'Habitat durable le 11 février 2016, à la suite de Sylvia Pinel.

L'habitat durable fait partie de votre ministère. Est-ce une priorité ?

En tant qu'écologiste, je considère que la politique du logement ne consiste pas simplement à construire massivement des bâtiments pour loger des ménages, mais bien à concevoir des modèles d'habitat accessibles à tous qui favorisent le bien-être et la cohésion sociale comme le respect de notre environ-

nement. En investissant dans la construction de bâtiments plus économes en énergie et dans la rénovation thermique des logements, nous luttons à la fois contre le changement climatique, nous créons des emplois locaux et pérennes, et améliorons le pouvoir d'achat comme la qualité de vie, notamment pour les plus modestes. C'est un grand enjeu social autant qu'environnemental.

Il s'agit aussi d'aborder le logement dans sa globalité: c'est le lieu où l'on vit, avec ses enjeux de qualité du cadre de vie, d'accès à l'emploi, de desserte en services publics et collectifs... le concevoir durable, c'est remettre de la nature en ville, limiter l'étalement urbain, et veiller à la mixité sociale afin de lutter contre la ségrégation territoriale.

Sylvia Pinel avait missionné la Fondation fin janvier sur la mobilisation du parc privé à des fins sociales.



Emmanuelle Cosse

Cette mobilisation reste-t-elle d'actualité ?

C'est pour moi une priorité. J'attends avec grand intérêt les conclusions d'ici l'été, de la mission confiée à la Fondation Abbé Pierre, et engagerai des actions dans les trois mois suivants. Cette mobilisation doit en effet permettre la production rapide de solutions complémentaires à l'hébergement et au logement social, et ainsi favoriser l'égalité d'accès à un logement de qualité.

Pour la Fondation, la résorption des bidonvilles est un sujet majeur. Que proposez-vous face à cette urgence ?

Il y a en effet urgence à agir sur la question des bidonvilles. En premier lieu, je veux que l'on sorte du cycle évacuation-réinstallation avec des solutions plus pérennes, y compris en passant par une phase de sécurisation des conditions de vie sur les sites, et en proposant une palette de réponses graduées. Il faut aussi un pilotage par un État mobilisé pour le respect de l'accès aux droits et de l'obligation scolaire, en concertation permanente entre les acteurs à travers un comité de suivi. Mes services seront pleinement mobilisés pour porter cette action, en particulier à travers le soutien financier et opérationnel de la délégation interministérielle à l'Hébergement et à l'accès au logement (Dihal). ■

Le boom de la colocation

Les étudiants représentent 44% des colocataires, talonnés depuis peu par les jeunes actifs, 40%. Même si le prix des colocations grimpe, les loyers sont en moyenne 30% moins élevés pour chacun des occupants qu'une location classique.



DES BUTS SOLIDAIRES

Belle initiative du club des vétérans de l'ULM 1919 et de l'équipe "Chanter le foot" de Moyeuvre-Grande en Moselle: disputer un match en faveur de la Fondation. Dans cette commune de 8000 habitants, donateurs, footballeurs et bénévoles se sont retrouvés avec enthousiasme sur le stade pour cet affrontement avant tout amical. «Le plus important, c'est le plaisir de jouer pour une jolie cause» a souligné Christian Cappelletti, président de l'ULM 1919, organisateur de l'événement en remettant les 500 € dégagés de la recette.



© DK

Des énergies qui rapportent

Le défi collectif proposé aux 5000 conseillers clients d'EDF, baptisé "Énergies positives", les incitait à se mobiliser sur les économies d'énergie, l'environnement et la satisfaction des clients EDF. Les équipes de la Relation client ont décidé de remettre le prix de 5000 € à la Fondation Abbé Pierre pour son programme "Toits d'abord".

Bons points

Fort du succès rencontré l'an dernier lors de la première édition des "24 h du Tricot", les magasins Truffaut de Paris et de La Ville-du-Bois (91) ont renouvelé l'opération. 452 tricoteuses, dont 20 pendant la nuit, ont tricoté maille après maille, 130 écharpes et bonnets pour les personnes défavorisées. 10000 € ont ainsi été versés par l'enseigne Truffaut en faveur des mal-logés.



Très motivé, très actif, le fan-club de Nolwenn Leroy



Laetitia Da Cova, bénévole au fan-club de Nolwenn Leroy remet le chèque à Christophe Robert, Délégué général de la Fondation.

À 35 ans, Soisic Migeon préside bénévolement le fan-club de Nolwenn Leroy. À ce titre, elle organise la collecte annuelle en faveur de la Fondation. «Depuis plusieurs années, pour marquer son anniversaire le 28 septembre, Nolwenn nous demande de participer au financement des actions de la Fondation. Je suis donc chargée de lancer un appel à dons sur son forum officiel, de répondre aux questions, de recevoir les chèques et de remercier tous les donateurs. Cette année, j'ai été émue par une jeune de 18 ans qui, ayant perçu son premier salaire, voulait savoir si nous demandions un minimum. Je l'ai rassurée. Chaque don, aussi modeste soit-il, a, pour Nolwenn, la même valeur. Cette collecte unit les plus fidèles dont l'aîné affiche gaillardement ses 80 ans!» En 2015, pour ses 32 ans, la chanteuse a reçu 2720 €, ensuite remis à la Fondation.

BRICO-DÉPÔT: UN ENGAGEMENT CONSTRUCTIF

Partenaire fidèle de la Fondation depuis 2009, Brico-Dépôt, organise pour la première fois cette année une grande collecte auprès des clients de ses 118 dépôts en France. Depuis le 25 mars, des cartes de dons de 1 et 2 € sont disponibles en caisse pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de soutenir les actions envers les plus démunis. Ces cartes de dons en forme de briques seront apposées sur un support et permettront ainsi aux donateurs de construire symboliquement dans chaque dépôt le mur d'une maison pour les mal-logés.



Legs et Donations

Un toit pour une vie meilleure



© DK

Après avoir vécu de nombreuses années à Paris, Madame et Monsieur F. s'installent en Dordogne pour passer leur retraite et vendent leur appartement de 3 pièces. Cependant, Monsieur F. souffrant d'une maladie nécessitant des consultations régulières en région parisienne, ils acquièrent un petit appartement en rez-de-chaussée, à Neuilly. Ils y séjournent tous les mois lors de ces visites hospitalières indispensables. À la mort de son mari, Madame F. hésite à vendre ce bien qu'elle n'occupe plus jamais et finalement le loue meublé pour bénéficier d'un complément de revenus. Quelques années plus tard, très sensibilisée au problème du mal-logement, Madame F. estime que ce 2 pièces serait plus utile pour loger des personnes en précarité. À 86 ans, ses besoins ont changé: sa retraite et la pension de réversion de son mari lui assurent un train de vie suffisant. Quand ses locataires lui annoncent qu'ils quittent les lieux, pour elle, c'est un signe. Elle consulte son notaire et parallèlement se renseigne auprès de divers organismes lui

tenant à cœur dont la Fondation Abbé Pierre. À l'issue de plusieurs rendez-vous avec le service Legs et donations, et en accord avec son notaire, sa décision est arrêtée. Par fidélité à ses convictions humanitaires, elle décide de faire don de cet appartement à la Fondation. «Je n'ai pas d'enfant et j'ai l'impression, en aidant au relogement de personnes en difficulté, d'agir avec l'aval de mon mari et de retisser ainsi un lien fort avec lui. Je suis si soulagée de savoir que notre bien va permettre à quelqu'un d'avoir enfin un toit et une meilleure qualité de vie en centre-ville.»

DEMANDE D'INFORMATIONS LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Coupon à compléter, à détacher et à envoyer sous enveloppe timbrée à : Fondation Abbé Pierre — Jean-Marie Vieux — 3-5 rue de Romainville 75019 Paris.

OUI, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, la brochure d'informations "Legs, donations et assurances-vie" de la Fondation Abbé Pierre.

Mme Mlle M. Nom : Prénom : Adresse : Code postal : [][][][][] Ville :

OUI, je souhaite être contacté(e) par téléphone au numéro suivant :

[][][][][][][][][][] Pendant la journée, de préférence entre heures et heures.





Il était une fois...

L'abbé Pierre et la maison Prouvé

■ Nous sommes en mars 56, presque deux ans jour pour jour après son Appel, l'abbé Pierre accueille sur les berges de la Seine son ami architecte Jean Prouvé, à qui il a commandé une maison modèle pour loger les sans-abri. Cette maison doit servir de démonstration et inciter à la fabrication industrielle de logements individuels. Afin de promouvoir ce projet novateur, l'abbé Pierre lance un nouvel appel sur les ondes: «*Au secours, aidez-nous à les loger!*»

L'Abbé a bien compris qu'il faut sensibiliser l'opinion, mais aussi trouver des financements pour un tel projet. Il n'hésite pas à frapper à toutes les portes et obtient ainsi le concours de la marque de lessive "Persil".

«*Au secours, aidez-nous à les loger!*»

Quelques mois plus tard, au petit matin, des Parisiens entourent l'Abbé sur les berges de la Seine, face au pont Alexandre III. Alors que se déroule à Paris le Salon des Arts Ménagers, la maison Prouvé de l'abbé Pierre attire vite la presse nationale. En sept heures, montre en main, la maison est montée!



Pré-conditionnée et d'un coût peu élevé – 1 500 000 francs de l'époque –, la maison Prouvé est construite selon un procédé révolutionnaire. Sur le soubassement en béton vient se poser un bloc central préfabriqué en acier. L'enveloppe est constituée de panneaux en bois thermoformé et la couverture est en aluminium.

L'accueil du grand public est à la mesure de l'enthousiasme des architectes. Le Corbusier, convaincu, s'exclame: «*C'est la plus belle maison que je connaisse, la chose la plus étincelante construite!*»

Malheureusement, cette maison de 57m², trop révolutionnaire pour son époque, n'obtient pas les homologations officielles pour une production en série... Seuls quelques exemplaires seront effectivement réalisés. ■